**A**ssociation des **A**rtistes **P**eintres **I**ndépendants **A**gathois

Email : [aapia.lien@gmail.com](mailto:aapia.lien@gmail.com) site : [www.peintresagathois.com](http://www.peintresagathois.com)

Tél : 07.86.86.85.48

****

**PROCES VERBAL de l’ASSEMBLEE GENERALE**

**Le jeudi 28 JANVIER 2016**

La séance est ouverte à 14h 45 par le Président, François AMOROS, en présence de Mme Yvonne KELLER, Maire-Adjoint chargée de la Culture.

**1° - Déroulement de l’Assemblée Générale** :

Secrétaire de séance : Simone COZZOLI.

Le Président présentera le rapport moral puis le rapport d’activité sera fait par la secrétaire, le rapport financier sera lu par la secrétaire adjointe en l’absence de la trésorière.

**2° - Remerciements** **et rappel du fonctionnement de l’Association**.

Le Président remercie les membres présents et à titre personnel leur souhaite une bonne année artistique.

Le nombre de présents : 37, celui des pouvoirs : 12 témoigne de l’intérêt que les adhérents portent à leur association A.A.P.I.A.

Le Président remercie également les membres du Conseil d’Administration pour leurs avis et leur aide et surtout les membres du bureau pour le travail de préparation des activités et de cette assemblée générale.

**3° Rappel de l’Organisation et du fonctionnement de l’A.A.P.I.A.** :

Le Président rappelle qu’elle a été créée en 1979 par Mme RIVALLAND et M. BOITIER et espère fêter ses 40 ans en 2019.

Il rappelle son organisation qui est pyramidale, avec à sa tête Le Président, élu pour 3 ans renouvelable par Assemblée Générale, lequel en application des statuts, supervise toutes les activités et orientation avec l’aide du bureau et avis du Conseil d’Administration ; qu’il réunit sur un ordre du jour fixé en fonction des activités à venir et des tâches à accomplir.

**4° - Rapport Moral** :

Le bureau a été réuni 4 fois pour préparer les réunions du C.A. dont les membres parfois indisciplinés ne permettent pas de terminer l’Ordre du jour. Les tâches du secrétariat ont été précisées entre la secrétaire et la secrétaire-adjointe.

Le Conseil d’Administration a été réuni 5 fois, dont 1 fois exceptionnellement pour éclairer et satisfaire un membre demandeur de précisions sur l’état des finances qu’il supposait mal utilisées.

**Le site** a été changé à la suite d’un usage inapproprié.

**La cotisation** restera fixée à 30 Euros, malgré la baisse de subvention de fonctionnement, la suppression de la subvention du Conseil Général, auxquelles s’ajoutent les locations de salles municipales pour les expositions, dont les tarifs ont été communiqués à l’Assemblée.

Le budgetsera reconsidéré pour tenir compte de ces nouveaux paramètres ci-dessus.

**Les vernissages** du *Grand Salon d’été* et de celui d’Un *Autre Reg’Art* resteront entièrement à la charge de l’Association. Pour les autres salons une participation solide sera demandée aux exposants, les liquides restant à la charge de l’A.A.P.I.A.

Le Président soulève le problème des gardes en général et l’ouverture et fermeture de la Salle Molière en particulier. L’Assemblée n’étant pas d’accord pour payer une personne à cette tâche, Mme KELLER se propose de voir ce problème avec le Service Culturel.

La salle des Ateliers occupée auparavant par Mme BONNAFOUS est mise à la disposition de Mme BARRÈRE qui dispensera des cours de *Pastel* et de *3D*. Les autres cours sont maintenus, les informations sont sur notre site.

Le Président rappelle les nombreuses et diverses animations de l’Association au cours de l’année. Il informe l’Assemblée de la participation des artistes au Téléthon, laquelle sera revue pour un meilleur et plus juste rapport.

Pour toutes ces activités, les règlements seront suivis systématiquement de la fiche d’inscription pour plus de facilités.

**5° - Rapport d’activités** :

La secrétaire, Simone COZZOLI, donne lecture de toutes les activités entreprises et achevées au cours de l’année 2015, en application du projet d’activités soumis à l’Assemblée en 2014.

Le Président félicite les acteurs du bon déroulement de ces activités, le contrat a été rempli à la satisfaction de tous.

**6° - Rapport financier** :

En l’absence de la trésorière, Bernadette RIETTE, le bilan a été lu et détaillé par la secrétaire-adjointe, Danielle BOUISSAC

Les Recettes :

Montant des subventions 2700 €, en diminution de 870 € (Municipalité, Conseil Général et Exceptionnelle)

Cotisations : 2580 €

Autres rentrées : 1073 €

Les dépenses :

Achat général de matériel : 491 €

Ensemble des dépenses de fonctionnement : 2533 €

Total des dépenses d’animations : 3152 €

L’exercice 2015 s’est terminé avec un résultat excédentaire de 170 € qui sera reporté sur l’exercice prochain et qui démontre une bonne gestion et aucune dérive.

A ce stade, le Président soumet le Rapport moral, le Rapport d’Activités et le Rapport Financier au vote des membres présents de l’Assemblée lesquels ont donné Quitus, à l’exception de 2 membres s’abstenant.

**7°- Projet d’activités 2016** :

La secrétaire fait lecture des Activités déjà fixées et qui seront déclinées tout au long de l’année par l’envoi préalable d’une fiche d’inscription et d’un règlement particulier à chaque Exposition ou Salon.

Le détail est accessible sur notre site.

**8° - Suggestions émises par L’Assemblée Générale** :

- Concernant le Téléthon, une adhérente explique qu’on pourrait faire une vente aux enchères d’œuvres données et le produit de cette vente reversé et déduit des impôts.

- M. BONIFACE , concernant le Salon Nautique, regrette que les œuvres exposées ne soient pas bien présentées et qu’une sélection devrait être faite pour mettre en valeur les tableaux exposés.

Une autre personne est d’accord avec cet avis.  François GODDE répond qu’on ne peut pas faire de sélection des toiles des artistes exposants.

- Un avis a été demandé sur la location des salles, certains proposent un partage entre l’Association et les exposants.

- Pour le problème des gardes, une majorité préfère la participation physique des exposants.

**9° -QUESTIONS DIVERSES :**

* Mme REGOL Grazyna intervient pour demander ce qu’il en est du remboursement de sa statuette cassée lors des Petits Formats par un visiteur identifié, alors qu’elle l’avait confiée à l’A.A.P.I.A.
* Le Président et F. Godde lui répondent que dans le cas d’un tiers responsable identifié, il faut que son assurance Multirisques se retourne contre celle de cette personne (défense et recours) Le Président a écrit à l’Assurance de l’Association pour demander le remboursement, cette dernière en application de la franchise a répondu négativement. Ce document a été envoyé par mail à Mme REGOL.
* Mme DRUART pense qu’il serait préférable d’être participants à un autre Marché de Noël que de l’organiser nous-mêmes. On profiterait de leur notoriété.
* **9° Renouvellement du C.A. et Appel à Candidature** :
* Le 3e tiers à renouveler est composé de : Norbert DOMENECH, Geneviève ALBERT, Christian CARDONA, Claude BODET.
* Mme ALBERT et M. BODET restent membre du Conseil d’Administration.
* MM. DOMENECH et CARDONA sont démissionnaires.
* Deux adhérents, Mme Lucie GARRIGUES et M. Yves GODIN, font acte de candidature.
* **10°- Intervention de Madame Yvonne KELLER** :
* A propos des subventions, son budget n’ayant pas été augmenté, elle émet comme critères d’attribution le nombre d’adhérents et surtout l’apport d’animations sur la Ville. Elle essaiera d’obtenir une augmentation de son budget pour satisfaire l’ensemble des associations. Elle nous souhaite donc beaucoup de courage dans nos activités prévues et nous remercie de notre implication depuis de nombreuses années dans les animations culturelles de la Municipalité. Elle nous souhaite également une Bonne Année.
* Le Président remercie Mme KELLER pour sa présence et l’Assemblée pour son écoute, sa patience, et renouvelle à tous ses Vœux de Bonne année artistique et clôture la séance à 17h30.
* La séance s’étant terminée dans le calme et le respect de chacun, l’Association a offert à l’Assemblée, Galettes des Rois, Royaumes et cidre.

**Le Président : François AMOROS La Secrétaire : Simone COZZOLI**

